

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 09/12/2016</p> <p>Date de publication : 22/12/2016</p>	<p>SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2016 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président),</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU (jusqu'à la 3^{ème} et 20^{ème} questions), M. Daniel VAILLEAU (à partir de la 4^{ème} question), Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 11^{ème} et 20^{ème} questions), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 30^{ème} question), Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. Alain DRAPEAU, M. David BAUDON (jusqu'à la 9^{ème} et 20^{ème} questions), M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI, autres membres du bureau communautaire.</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ (jusqu'à la 6^{ème} et 20^{ème} questions), Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY (jusqu'à la 3^{ème} et 20^{ème} questions), Mme Aurélie MILIN, Mme Loris PAVERNE, M. Éric PERRIN, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN (jusqu'à la 3^{ème} et 20^{ème} questions), M. Pierre ROBIN (jusqu'à la 30^{ème} question), Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Salomé RUEL, Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la 11^{ème} et 20^{ème} questions), Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la 11^{ème} et 20^{ème} questions), M. Paul-Roland VINCENT (jusqu'à la 6^{ème} et 20^{ème} questions), Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : M. Antoine GRAU (à partir de la 4^{ème} sauf 20^{ème} question) procuration à M. Henri LAMBERT, M. Daniel VAILLEAU (jusqu'à la 3^{ème} et 20^{ème} questions), M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 12^{ème} sauf 20^{ème} question), M. Jean-Luc ALGAY (à partir de la 31^{ème} question), M. David CARON procuration à M. Jean-Luc ALGAY (jusqu'à la 30^{ème} question), Vice-présidents, M. David BAUDON (à partir de la 10^{ème} sauf 20^{ème} question) procuration à M. Vincent COPPOLANI, autre membre du bureau communautaire.</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. Guy DENIER, Mme Sally CHADJAA procuration à Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la 11^{ème} et 20^{ème} questions), M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Michel SABATIER, Mme Nadège DÉSIR, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Paul-Roland VINCENT (jusqu'à la 6^{ème} et 20^{ème} questions), Mme Bérangère GILLE procuration à M. Daniel VAILLEAU (à partir de la 4^{ème} sauf 20^{ème} question), M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN (jusqu'à la 3^{ème} et 20^{ème} questions), M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à M. Christian PEREZ, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ (à partir de la 7^{ème} sauf 20^{ème} question) procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT procuration à M. Vincent DEMESTER, M. Jonathan KUHN procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Véronique LAFFARGUE procuration à M. Jean-Michel MAUVILLY (jusqu'à la 3^{ème} et 20^{ème} questions), M. Jacques LEGET procuration à Mme Line LAFOUGÈRE, M. Jean-Michel MAUVILLY (à partir de la 4^{ème} sauf 20^{ème} question), M. Jean-Claude MORISSE procuration à Mme Loris PAVERNE, M. Jacques PIERARD procuration à M. Didier GESLIN, M. Hervé PINEAU procuration à Mme Aurélie MILIN, M. Michel ROBIN (à partir de la 4^{ème} sauf 20^{ème} question), M. Pierre ROBIN (à partir de la 31^{ème} question), M. Didier ROBLIN procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 11^{ème} et 20^{ème} questions), Mme Catherine SEVALLE (à partir de la 12^{ème} sauf la 20^{ème} question), M. Jean-Marc SOUBESTE, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la 12^{ème} sauf la 20^{ème} question), M. Paul-Roland VINCENT (à partir de la 7^{ème} sauf 20^{ème} question), Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Yves SEIGNEURIN,</p>		
Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	47	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	14	Suffrages exprimés :	61
		Pour l'adoption :	61
Nombre de votants :	61	Contre l'adoption :	0

N° 52

**Titre / OUVRAGES PLUVIAUX PRIMAIRES -DOSSIER DE PORTER A CONNAISSANCE POUR
DECONNEXION HYDRAULIQUE D'UN BASSIN A LAGORD - MODIFICATIF**

Monsieur Grimpret expose qu'un dossier de « porter à connaissance » relatif aux ouvrages pluviaux a été déposé auprès des services de l'Etat et accepté le 2 avril 2010. Celui-ci constituait une demande d'antériorité au titre de la loi sur l'eau concernant l'ensemble des équipements pluviaux gérés par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA), à savoir :

- Les ouvrages pluviaux primaires (bassins de rétention, stations de pompage, barrages, ouvrages de traitement) ;
- Les infrastructures pluviales liées aux zones d'activités d'intérêt communautaire (réseaux, ouvrages de traitement).

L'analyse du fonctionnement du dispositif de rétention des eaux pluviales du secteur de l'ermitage, sur la commune de Lagord, montre que sur 7 bassins, un bassin de rétention pourrait être déconnecté sans incidence sur la régulation des eaux de ce secteur, moyennant quelques adaptations techniques.

Aussi, la CdA envisage la déconnexion hydraulique de ce bassin afin de réaliser des économies de fonctionnement et d'entretien.

Un dossier modificatif du dossier de « porter à connaissance » a par conséquent été établi.

Après délibération, le conseil communautaire décide :

- D'approuver le dossier modificatif du « porter à connaissance » des ouvrages pluviaux
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à déposer le dossier modificatif à Monsieur le Préfet de Charente Maritime.

**CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉ**

Christian GRIMPRET